Après la classe de première
Se préparer
à entrer dans le supérieur

Année Scolaire 2019-2020

Rappel : les épreuves du nouveau baccalauréat

Contrôle continu

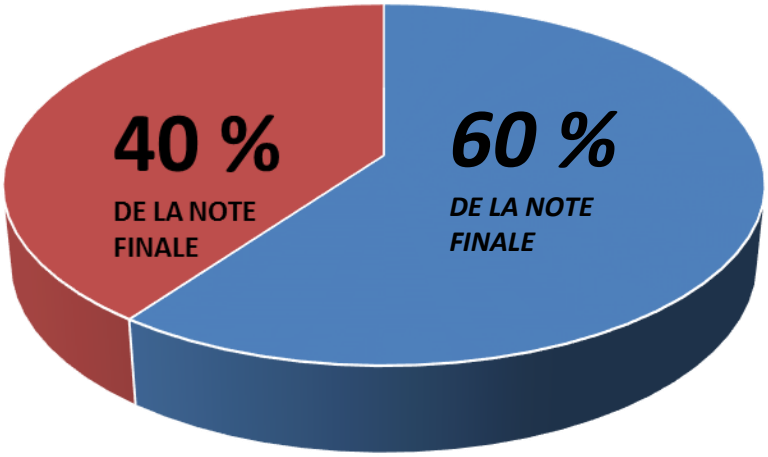

Epreuves finales

10% de la note finale :
Bulletins scolaires
de la première et terminale
(coef. 10)

30% de la note finale :
Epreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale
(coef. 30)

1 épreuve anticipée
en première
Français : écrit (coef. 5) et oral (coef. 5)

4 épreuves finales
en terminale
2 enseignements de spécialités
(coef. 16 X 2)
Philosophie (coef. 8; 4 en filière techno)
Grand oral (coef. 10; 14 en filière techno)

Les épreuves du baccalauréat 2021

Pour tous :

voie générale + voie technologique

Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale

- ***1 épreuve anticipée*** *de français en 1re (écrit et oral)* ***(juin)***
- ***4 épreuves en terminale*** *: **2** épreuves de **spécialité** **(avril-mai)**, **1** épreuve de philosophie **(juin)** et **1** épreuve orale terminale de 20 mn (préparée en 1ère et terminale, elle porte sur un projet conduit à partir des enseignements de spécialités choisis par l'élève)* ***(juin)***

Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.

Le contrôle continu représente 40% de la note finale

- ***10 % pour la prise en compte des bulletins*** *de 1re et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.*
- ***30 % pour des épreuves communes*** *de contrôle continu organisées pendant les années de 1re et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.*

*Elles sont organisées **en** trois séquences, sur le modèle des « bacs blancs » actuels :*

*-2 séquences d'épreuves lors des deuxième et troisième trimestres de **la classe de première***
(remarques : la spécialité non poursuivie en terminale sera évaluée en fin de première/l'enseignement scientifique qui démarre en première sera évalué en fin de première puis une nouvelle fois en terminale)

*- **1 séquence** d'épreuves au cours du deuxième trimestre de **la classe de terminale***
*Elles portent sur **les enseignements communs qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale**. Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans **une banque nationale numérique,** afin de garantir l'équité entre tous les établissements**. Les copies sont anonymées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève**. **L'EPS** est évaluée tout au long de l'année de terminale*

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

Le bac…et après ?

C'est partir, choisir, …et être choisi !

- *Des études longues ou courtes ?*
- *Quelles poursuites d'études possibles ?*
- *A qui s'adresser pour avoir des informations ?*

1. C'est partir…

✓ ***C'est accepter de se déplacer*** *(si la formation n'existe pas dans le Sud de la France)*

✓ ***C'est se préparer…***

- ***Participer aux journées portes ouvertes des établissements, aller sur les forums et salon de l'étudiant…***
- *Trouver un logement*
- *Connaître le coût des études (établissements privés…)*
- *Réfléchir aux dépenses (transports, vie quotidienne,…) et voir les possibilités de financement (bourses, prêts…)*

Pour plus d'informations…

Le portail institutionnel de la vie étudiante

www.etudiant.gouv.fr

2. C'est choisir…

Les BTS – DUT

L'université

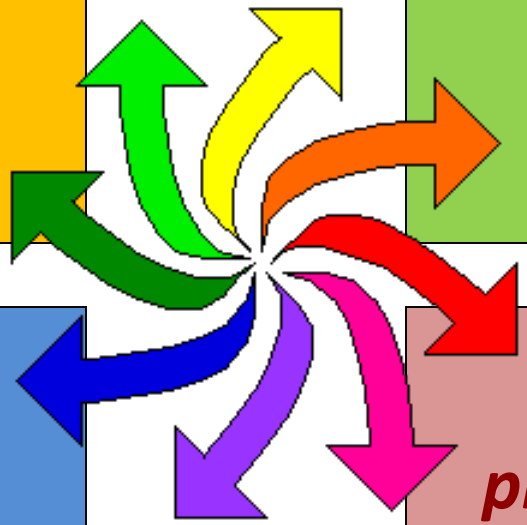

Les écoles spécialisées

Les classes préparatoires aux grandes écoles CPGE

L'alternance ?

Les filières d'études proposées dans l'enseignement supérieur
un large choix pour des parcours sur mesure !

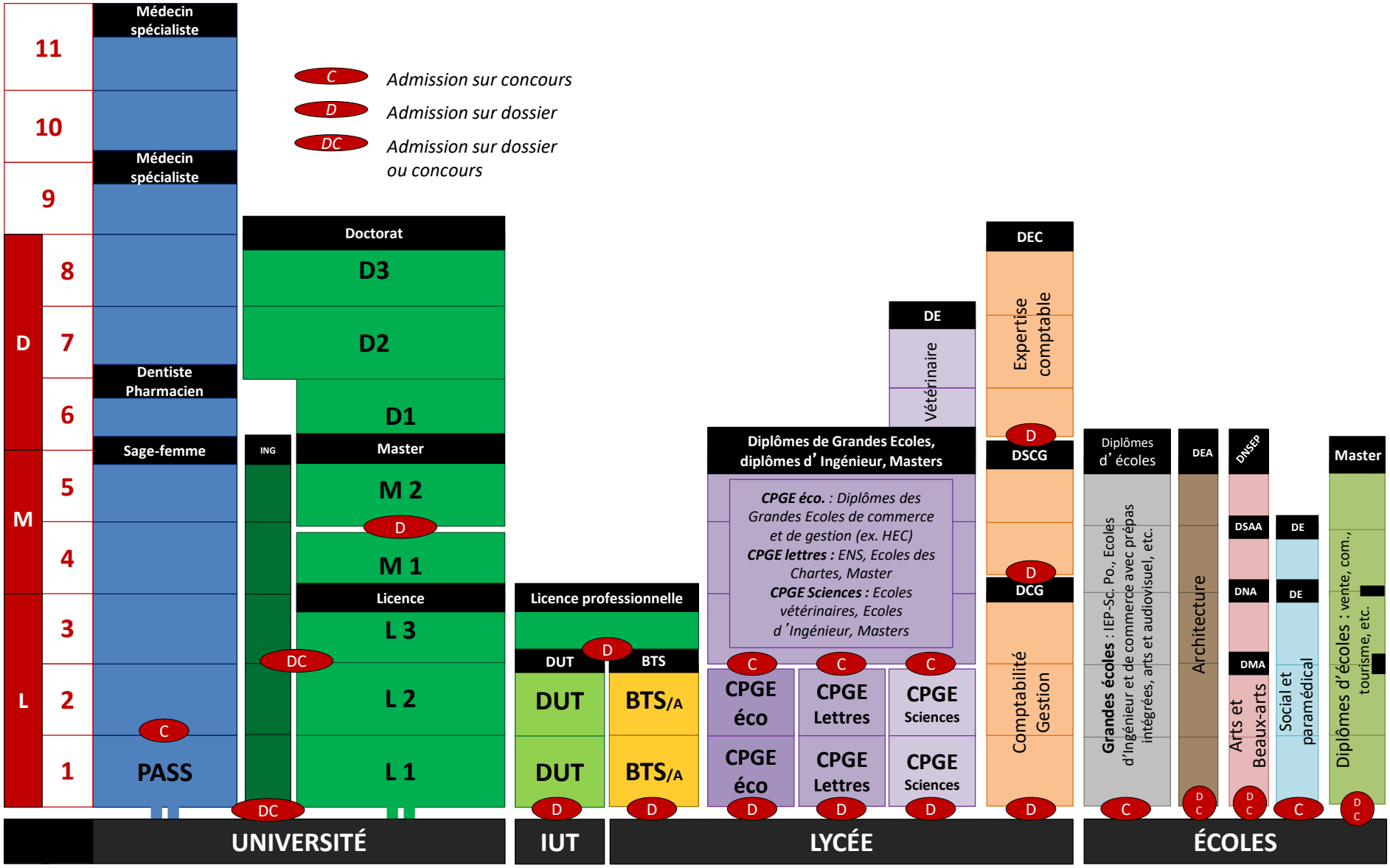

Comparaison BTS/DUT

	BTS (Brevet de Technicien Supérieur)	DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)
Durée **Lieu**	2ans Lycée, école privée	2 ans IUT rattaché à l'université
Public recruté	Priorité aux bacheliers technologiques et aux bacheliers pro	2/3 de bacs généraux contre 1/3 de bacs technologiques
Contenu	Spécialisation professionnelle pointue (+ de 120 spécialités). 1/3 d'enseignement général contre 2/3 technologique	Une vingtaine de spécialités 50% enseignement général et 50% technologique
Stages	8 à 12 semaines selon la spécialité	10 semaines au minimum
Validation	Examen terminal	Contrôle continu
Poursuites d'études	30% des élèves	80% des élèves
	sur dossier ou concours : accès en licence pro, formations complémentaires (DU, FCIL), licences suivies de masters professionnels, écoles d'ingénieurs ou de commerce.	

Les écoles spécialisées

- Parfois, choix d'une profession
- Inscriptions auprès des écoles ou parcoursup ou concours d'entrée
- Attention au calendrier !
- 3 à 6 ans d'études suivant les formations
- Secteurs :

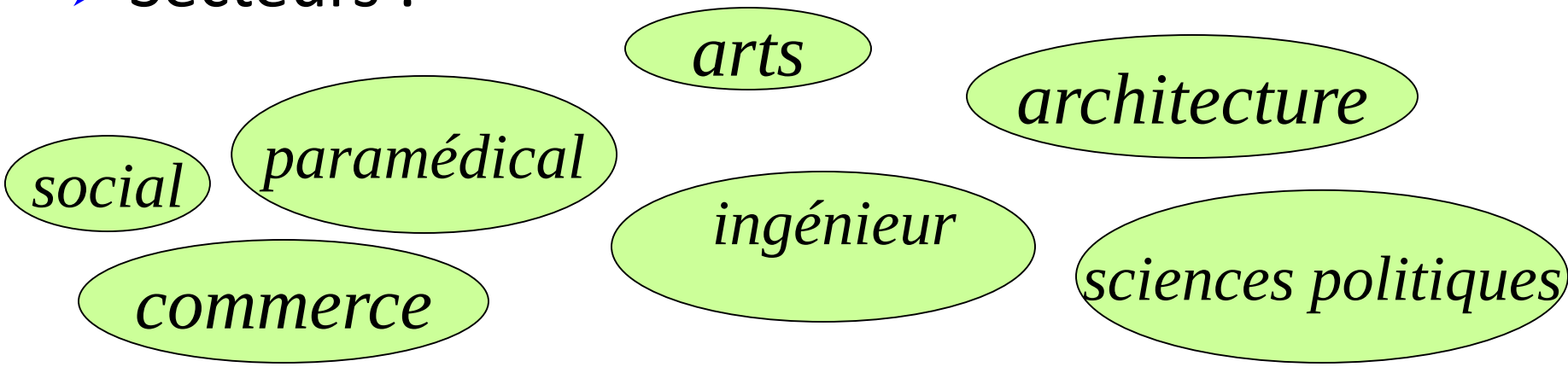

Les classes préparatoires aux grandes écoles : CPGE

- **Investissement scolaire intensif** sur deux ans
- **bon profil scolaire**
- **Sélection sur dossier** de première et terminale et notes des épreuves de première du baccalauréat
- **Poursuite d'études sur concours** dans les grandes écoles
- **Débouchés sur des emplois de niveau cadre**

L'Université (et ses facultés par spécialités)

- Études théoriques longues de 3 à 5 ans ou plus
- Choix d'un domaine de formation
- Diversification progressive des parcours
- Autonomie requise pour le travail personnel
- Encadrement en T.P. et T.D.
- Pas de sélection à l'entrée *(sauf parcours particuliers)*

Les études supérieurs avec le LMD : un cadre européen !

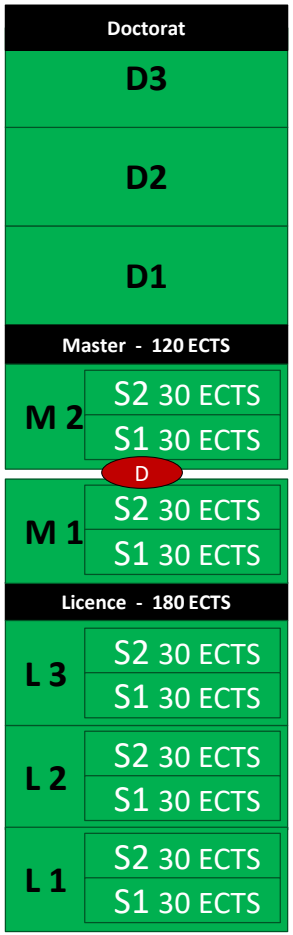

Les universités et les grandes écoles françaises ont adopté ***l'organisation européenne des études avec trois paliers*** *en 3, 5 et 8 ans après le bac :* ***licence (L), master (M) et doctorat (D)****.*

Double objectif: des diplômes ***reconnus dans toute l'Europe et au-delà,*** *et* ***une mobilité des étudiants entre les établissements facilitée*** *grâce au programme Erasmus +.*

Pour chaque diplôme, les enseignements sont ***découpés en semestres****, correspondant chacun à 30 crédits,* ***capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe*** *(d'un pays à l'autre).*

Sont également organisés selon le schéma du LMD : ***les DUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...***

3. C'est être choisi…

- **Il est important de connaître le mode de sélection !**

✓ **Sur dossier scolaire :**

BTS, DUT, CPGE, Ecoles spécialisées (santé, social,…)…

✓ **Sur concours :**

écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, écoles d'arts…

✓ **Sans sélection :** L'université *(sauf certaines licences)*

S'INFORMER SUR LES ATTENDUS DES FORMATIONS AVEC www.parcoursup.fr

Les objectifs de parcoursup

Depuis le 20 décembre

Le site d'information Parcoursup.fr permet aussi aux élèves de :

- **consulter les formations disponibles** via un moteur de recherche amélioré permettant d'accéder à **plus de 15 500 formations**
  - **L'essentiel des formations sont désormais disponibles sur Parcoursup (BTS, IUT, Licences, écoles, IFSI, EFTS …) et y compris des formations en apprentissage**
  - **Parmi les 600 nouvelles formations cette année :**
    - les écoles de commerce privées sous contrat
    - les écoles du paramédical (orthoptiste, orthophoniste…)
    - les écoles des métiers de la culture (architecture, cinéma, patrimoine, arts plastiques…)
    - les IEP
    - l'université Paris-Dauphine
- **s'informer sur le déroulement de chaque étape de la procédure**, de l'inscription sur la plateforme à l'admission dans la formation choisie

Certaines formations sont encore, pour cette année, hors Parcoursup : écoles privées d'arts appliqués, écoles de commerce…
> Contacter directement ces établissements et vérifier les modalités d'admission

Les objectifs de parcoursup : des informations indispensables pour un projet cohérent et adapté à chaque profil

- **Une plateforme pour mieux connaître le contenu des formations disponibles**

  Informations fournies par l'établissement d'enseignement supérieur :

  – **Contenu et organisation** des enseignements
  – Connaissance et compétences **attendus**
  – **critères généraux d'examen** des vœux
  – Dates des **journées portes ouvertes**
  – Contact d'un **responsable pédagogique**
  – Contact avec des **étudiants ambassadeurs**

- **Une plateforme pour identifier ses chances de réussite et d'insertion professionnelle**

  Pour chaque formation supérieure :

  – Affichage du **nombre de places proposées en 2020**
  – Affichage du nombre de candidats et du nombre d'**admis en 2019**
  – Affichage du classement **du dernier reçu** sur liste d'attente l'année passée
  – Affichage des **taux de passage en 2ème année** et de réussite selon le bac, des débouchés et des taux d'insertion professionnelle)

L'examen des vœux par les établissements d'enseignement supérieur

Du 2 avril au 19 mai

Les dossiers de candidatures sont transmis aux établissements d'enseignement supérieur avec :

- **la fiche Avenir renseignée par les professeurs et le chef d'établissement**
- **le projet de formation motivé par l'élève**
- **les notes de 1ère et terminale**
- **les autres éléments éventuellement demandés par certaines formations**

Pour l'admission dans les formations sélectives (CPGE, STS, IUT, écoles, IFSI, EFTS…)

- *La règle : l'admission se fait* ***sur dossier et, dans certains cas, par concours ou entretien***.

Pour l'admission dans les formations non sélectives (licences) et le PASS (Parcours d'Accès spécifique Santé) ou LAS (Licence option Accès Santé), pour accéder aux filières MMOP (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) :

- *la règle : un lycéen* ***peut accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil***

Pour vous aider…

Au CDI:

Les fiches du CIDJ (présentation internet)

Les ressources internet:

- www.onisep.fr
- www.parcoursup.fr
- www.horizons2021.fr
- www.terminales2019-2020.fr

Participez aux manifestations

- portes ouvertes des établissements : https://fr.calameo.com/read/0000375473a07e49a391b
- les salons/les carrefours des métiers et des formations
- Zooms au CIEN Monaco (selon thématiques)

Calendrier 2020

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir son entrée dans l'enseignement supérieur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Le calendrier Parcoursup en 3 étapes

Nov. | Déc. | Janvier 2020 | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept.

1

Début novembre 2019 > janvier 2020

Je m'informe & découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE → JANVIER

- **Je prépare mon projet d'orientation :** je consulte le site Terminales2019-2020.fr

  Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et je participe à la 1re semaine de l'orientation dans mon lycée.

  Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet.
- **Je peux consulter sur Parcoursup.fr les formations qui étaient proposées l'an dernier en 2019,** en particulier leurs caractéristiques et les compétences et connaissances attendues par chaque formation.

DÉBUT DÉCEMBRE

Si je suis lycéen, je renseigne ma fiche de dialogue : *le 1er conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.*

20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup.fr 2020 :

- Je m'informe sur **le fonctionnement de la procédure.**
- Je consulte **le moteur de recherche des formations disponibles en 2020** (les enseignements proposés, les attendus, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels, les critères généraux d'examen des dossiers…).

Le moteur de recherche des formations : il permet d'effectuer des recherches par mots clés ou par type de formation, de géolocaliser les établissements et de consulter des suggestions de formations similaires à celle recherchée… **En 2020, près de 600 nouvelles formations sont disponibles sur Parcoursup.**

2

22 janvier > 2 avril 2020

Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2e TRIMESTRE

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux **journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur** et aux **salons d'orientation, pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.**

  Si je suis lycéen, je participe à la **2e semaine de l'orientation** dans mon lycée.

DU 22 JANVIER AU 12 MARS

- **Je m'inscris sur Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation** : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations).

Jeudi 12 mars : **dernier jour pour formuler mes vœux.**

FÉVRIER-MARS

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2e conseil de classe.

JEUDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations **et pour confirmer chacun de mes vœux.**

Des vidéos tutorielles sont proposées sur Parcoursup pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Les formations que j'ai demandées examinent mon dossier à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elles ont indiqués dans leur fiche de présentation Parcoursup.

3

19 mai > 17 juillet 2020

Je reçois les réponses des formations & je décide

MARDI 19 MAI

Début de la phase d'admission principale.

- **Je consulte** dans mon dossier Parcoursup **les réponses des formations** que j'ai demandées.
- **À partir du 19 mai, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si*) au fur et à mesure et en continu.**
- **Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.**

MI-JUIN

La procédure est suspendue pendant les épreuves écrites du baccalauréat.

FIN JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.

DU 29 JUIN AU 1er JUILLET

Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte à mon dossier pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.

DÉBUT JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, **si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription administrative** auprès de l'établissement que j'ai choisi, selon les modalités précisées dans mon dossier.

MERCREDI 15 JUILLET

Les formations envoient les dernières propositions d'admission de la phase principale.

VENDREDI 17 JUILLET

Fin de la phase principale.
Dernier jour pour accepter une proposition d'admission reçue lors de cette phase.

Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

DÈS LE 19 MAI

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, DUT, classe prépa, IFSI, écoles…), **je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée** (auprès du service orientation de mon établissement, si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) **ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.**

DE FIN JUIN AU 11 SEPTEMBRE

Je peux participer à **la phase complémentaire et formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui disposent de places disponibles.** Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

DÉBUT JUILLET

Après les résultats du baccalauréat, **je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie.** Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

* La réponse « Oui-si » signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat…). Ce parcours de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

Projet d'études à l'étranger ?

-**Un projet à préparer dès l'entrée en classe de première** : une réunion vous sera proposée avec Madame Mouth qui aide à la constitution des dossiers pour le Royaume-Uni (www.ucas.com) et les USA (www.commonapp.org)

-**Visites des établissements et campus**, au moment des journées portes ouvertes : organisation des études et programmes, conditions d'admission, attendus et tests de niveau, frais de scolarité, calendrier et modalités d'inscriptions, stages d'été…)

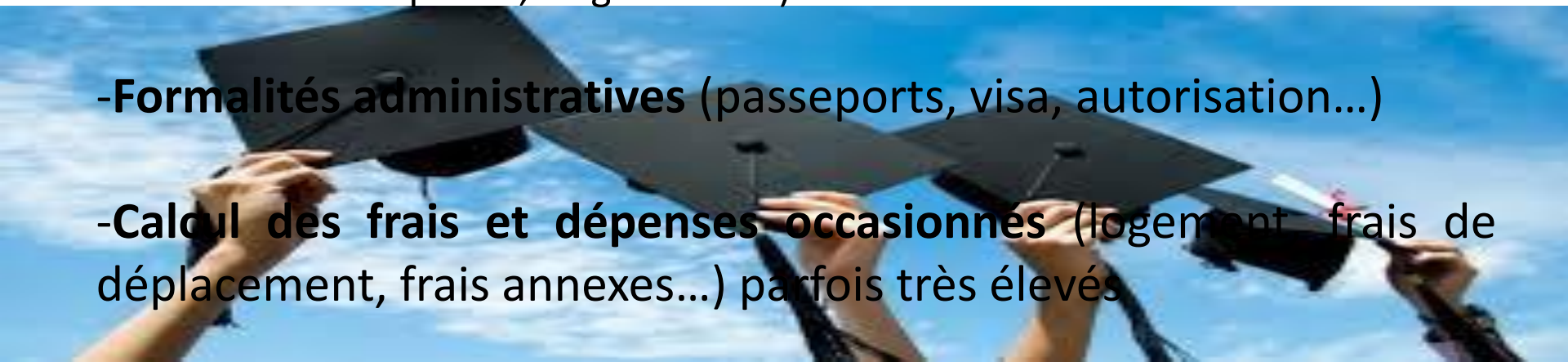

-**Formalités administratives** (passeports, visa, autorisation…)

-**Calcul des frais et dépenses occasionnés** (logement, frais de déplacement, frais annexes…) parfois très élevés

Quelques conseils pour la route….

- Inutile de stresser pour des questions d'orientation ou de réussite scolaire *(ne dis t-on pas que c'est en échouant qu'on apprend ?)*

- Ne pas chercher à faire de vos enfants des « super-héros » (*les capacités d'adaptation aux situations nouvelles et aux autres, l'esprit critique, l'ouverture d'esprit, les qualités humaines…seront les atouts des décennies à venir pour « s'en sortir dans la vie »)*

- Faites confiance à vos enfants (ils ont plus de ressources que l'on croit)

ORIENTATION

Mr Sechet, Conseiller d'Orientation psychologue, reçoit les élèves et/ou leurs parents à leur demande ainsi qu'à celle des équipes éducatives.

Son rôle est d'accompagner les élèves dans l'élaboration de leurs projets scolaires et/ou professionnels et de contribuer à une meilleure adaptation dans leur parcours scolaire.

Vous pouvez le rencontrer les lundis, mardis, jeudi et vendredi (de 9h à 16h) sur le site du lycée FANB. Prendre rendez-vous directement par téléphone : 92 00 02 64, sur Ecole Directe, ou mail : f.sechet@fanb.mc

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

Diaporama réalisé par Mr Sechet, copsy FANB
Sources : Bulletins officiels du Ministère de l'Education Nationale, Aefe, Onisep.